

Enchères / Gourbeyre / Dulube

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / AJL@LCG.GP

12 mars 2026



Annonce n°2026/36

Doss n°20231235/ LR/ KL

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE de BASSE TERRE, Palais de Justice 4 Boulevard Félix Eboué 97100 BASSE TERRE (Guadeloupe) aura lieu une adjudication LE LUNDI

20 AVRIL 2026 à 15H00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de **GOURBEYRE** (97113) sur une parcelle cadastrée sous les relations suivantes :

SECTION / NUMERO / LIEUDIT / CONTENANCE

AK / 17 / Dulube / 22a 86ca

Sur cette parcelle est édifiée une construction à l'abandon et partiellement recouvert par la végétation.

Il s'agit d'un ancien refuge pour animaux composé d'un bâtiment principal avec des bureaux, des box ; et d'un autre bâtiment côté nord contenant un bureau, des box.

Le bien immobilier comprend en sus de la parcelle un bâtiment principal, un bureau d'accueil, une salle de douche, et 25 box.

La parcelle est située en zone A , il s'agit d'une zone agricole selon le PLU, la zone A constitue un espace naturel protégé au titre du SAR de Guadeloupe et du PADD de Gourbeyre en raison de la valeur agronomique, biologique ou économique des terres, et de la qualité des paysages qui la composent. Et qu'un droit de préemption peut être exercé par la ville.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire Palais de justice 4 Boulevard Félix Eboué 97100 BASSE TERRE, ou au cabinet de la SELAS SCP MORTON & ASSOCIES sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu LE LUNDI 20 AVRIL 2026 en sur la mise à prix de :

VINGT-CINQ MILLE EUROS (25 000 €)

Frais en sus.

Fait à POINTE-A-PITRE, le 24 février 2026

Signé : La SELAS SERVICES CONSEILS PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIES représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON